

3. Les enjeux

Analyse et cartographie

Objectifs :

- Identifier les éléments d'occupation du sol et de fonctionnement du territoire qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation.
- Fournir les principaux éléments pour estimer la vulnérabilité des personnes.

La caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux s'établit selon trois niveaux d'analyse :

1 – Les informations de base indispensables :

- La qualification des constructions existantes : les espaces bâtis et non bâtis, leur vocation (habitat, activités économiques, équipements, établissements recevant du public, etc.)
- L'habitat, les activités, les équipements...
- Les établissements recevant du public.
- La caractérisation des principales infrastructures de transport (routières et ferroviaires) et leurs usages ainsi que les principaux ouvrages d'intérêt général

2 – Les informations complémentaires pour l'élaboration de la stratégie :

- L'estimation des populations résidentes au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernées par un accident technologique
- L'estimation des emplois publics et privés au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique

3 – Les informations connexes pour une connaissance générale du territoire :

- L'historique de l'urbanisation
- Les projets de développement de la commune
- Le contexte socio-économique
- Les politiques publiques sur le territoire d'étude
- Les enjeux environnementaux et patrimoniaux
- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- Le Plan communal de sauvegarde (PCS)

La cartographie des enjeux

